



**INTERCO
JUSTICE**

Pour adhérer à la
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco_cfdt_officiel



/interco_cfdt_officiel



/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

DECLARATION LIMINAIRE

CAP des greffiers du 2 septembre 2025

Madame la sous-directrice,

Pour les greffiers, la rentrée n'a rien d'un cartable neuf : c'est le blues de la reprise, la boule au ventre, et la fatigue revenue dès le premier jour, comme si les congés n'avaient jamais existé. Un constat pénible qui perdure depuis trop longtemps.

Nous ouvrons cette instance en portant la voix des greffiers. Une voix aujourd'hui marquée par une rentrée sous les feux d'alertes récurrentes : des conditions de travail intenables, des outils inadaptés et une NBI fragilisée.

Il est triste de le rappeler, les conditions de travail dans les greffes sont intenables dans des juridictions en tension permanente. Les effectifs manquent partout, et les absences ne sont pas remplacées. Les retards s'accumulent, les procédures se fragilisent, et les collègues, contraints à des heures supplémentaires jamais compensées, finissent par s'épuiser. L'écrtage devenu une habitude, le cumul d'heures effectuées reste trop important pour une potentielle récupération et ces dernières se retrouvent perdues à jamais pour beaucoup dans les méandres de nos logiciels de badgeage. Et l'on nous dit après que les fonctionnaires ne travaillent pas suffisamment. Ils donnent beaucoup mais reçoivent peu comme toujours. La reconnaissance passe aussi par le respect du travail accompli.

Les outils numériques aggravent les difficultés : alors qu'ils devraient être une aide, les logiciels imposés aux greffiers deviennent un fardeau. Cassiopée, parmi d'autres, multiplie les bugs et ralentissements, augmentant la charge et les risques d'erreurs. Les personnels passent trop de temps à contourner les failles informatiques au détriment de leur cœur de métier. Techniciens de la procédure, ils deviennent peu à peu des exécutants et perdent de leurs attributions pourtant cadrées. La révolution du tout numérique peine à trouver sa place. L'IA ne résoudra pas tout bien au contraire.

À cela s'ajoute une situation inacceptable : sur fond de contraintes budgétaire, certaines NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire), qui devraient reconnaître certaines fonctions spécifiques, disparaissent tout simplement des lignes budgétaires. En effet, un greffier JLD quitte son poste ; plusieurs mois plus tard, son remplaçant arrive... mais se voit refuser la NBI, car le SAR a déjà retiré le budget. Une telle pratique, vécue comme une double injustice, nie le principe même de reconnaissance professionnelle et accentue la démotivation des collègues. Les économies ne sauraient se faire sur le dos des agents et la CFDT exige le rétablissement des NBI supprimées.

Au-delà de la pression de la charge de travail, le besoin d'écoute et de respect prime. Les greffiers veulent pouvoir exercer leur mission dans la dignité, avec des moyens suffisants et des règles claires et identiques pour tous. Ils veulent être entendus, respectés, soutenus.

2 septembre 2025

La **CFDT** souhaite bonne chance aux candidats du premier examen professionnel, prévu le 4 septembre prochain, réservé aux greffiers souhaitant accéder à la catégorie A.

Le nombre important d'inscriptions montre l'intérêt suscité par cette perspective de promotion, tant attendue par la profession et ouvre à une réflexion profonde sur les motivations réelles qui courent autour de cette démarche collective.

La **CFDT** ne cesse de rappeler que la justice ne peut fonctionner sans ses greffiers et reste mobilisée pour défendre des conditions de travail dignes, des parcours professionnels valorisants, et des moyens à la hauteur des ambitions de la justice française. Nous attendons de la DSJ des réponses concrètes et un dialogue ouvert, à la hauteur des enjeux et de l'engagement quotidien des agents qui malgré leurs conditions de vie professionnelles dégradées, continuent à se mobiliser pour donner le meilleur au travers de leurs compétences.

Les représentants à la CAP des greffiers :

Alexa TOUROULT
Ghislaine WAN
Michel MONTISCI , expert